**Les erreurs
de l’opposition**

1. Gestion catastrophique de Jean-Pierre Muller, ancien Maire de Magny-en-Vexin :

La Ville de Magny-en-Vexin doit payer plus de 478 000 euros pour un rond-point. La facture à honorer concerne les travaux de construction du rond-point implanté dans la zone d'activités économiques (Zae) de la Demi-Lune de Magny (Val-d'Oise), réalisés en 2016.

Pour Luc Puech d’Alissac, nouveau maire élu en 2020 en remplacement de Jean-Pierre Muller, cette facture met la Ville dans une situation financière très compliquée. Ce montant, qui a gonflé en raison de pénalités de retard (il est passé ainsi de 357 000 euros à plus de 478 000 euros) n’a été ni budgété ni provisionné dans le budget primitif voté par l’ancienne municipalité.

Comment croire que Jean-Pierre Muller, incapable de bonne gestion dans une ville d’à peine 6 000 habitants, serait capable de bien gérer un département comme le Val d’Oise et ses 1,2 millions d’habitants ?

Vendredi 18 septembre 2020, lors de la séance du conseil municipal, la Ville de Magny-en-Vexin a voté, à l’unanimité, plusieurs délibérations portant sur des protocoles d’accord passés avec des sociétés, en litige avec celles-ci. Les membres de l’opposition, notamment l’ancien maire Jean-Pierre Muller, étaient absents.

En faisant le total de tous les impayés, Magny-en-Vexin devait verser 1 million d'euros avant la fin 2020.

Heureusement pour les Valdoisiens, notre Majorité est beaucoup plus sérieuse dans la gestion des deniers publics !

1. Critique infondée et irresponsable du Conseil départemental et de sa gestion de la crise sanitaire

Dans un courrier du 2 avril 2020 l’opposition, sous la plume de Jean-Pierre Muller, n’a pas manqué de porter de vives critiques à l’encontre des élus de la majorité quant à leur gestion de la crise sanitaire ; ce alors que l’heure devait plutôt être à l’union qu’à la division et aux propos infondés.

*Nous aurions distribué trop peu de tablettes ?*

Nous en avons livré près de 700 aux collégiens REP et REP+ du département en quelques jours. Aujourd’hui, alors que la crise sanitaire se poursuit, ce sont 2 000 tablettes qui sont en déploiement au total, d’ici la fin 2021, en fonction des demandes des chefs d’établissements qui nous font remonter leurs besoins spécifiques, en plus de nos propres suggestions à ceux qui n’en n’auraient pas fait la demande. A noter que l’objectif de distribution de tablettes dans les collèges était de 1 000 d’ici la fin 2022. Sous l’impulsion de Virginie Tinland, Vice-présidente à l’Education, cet objectif a été doublé et sera atteint un an plus tôt que prévu.

Pour maintenir la continuité pédagogique, le portail numérique moncollege.valdoise.fr a été doté l’année dernière d’un nouvel outil de ‘classe virtuelle’ ; il peut accueillir aujourd’hui 6000 élèves et 200 classes virtuelles en simultanée. Les enseignants bénéficient d’un accompagnement (tutoriel) pour son utilisation. Le portail numérique des collégiens permet de recevoir plus de 25 000 connexions simultanément (un niveau jamais atteint en mars 2020). L’ENT a même été renforcé en avril pour permettre jusqu’à 3 500 connexions simultanées.

*Nous aurions distribué trop peu de masques et d’équipements de protection ?*

Dès les premières semaines de la crise sanitaire, le Département a commandé des masques chirurgicaux et FFP2 pour les distribuer aux professionnels qui en manquaient cruellement : aux EHPAD, les résidences autonomie, personnels de la petite enfance, assistantes maternelles agréées, les pompiers, services d’aide à domicile, Ordre des Médecins, épiceries sociales, centres de consultation covid-19, les foyers d'accueil médicalisés, les services d'accompagnement à la vie sociale et médico-sociaux et naturellement les agents du Conseil départemental. Au total, au mois de mai 2020, 1,5 million de masques chirurgicaux et FFP2 avaient été commandés et en cours de distribution.

Dans la perspective du déconfinement de mai 2020 et d’une plus grande circulation des personnes, le Département a également commandé des masques grand public, soit 1,2 million de masques en tissu distribués par l’intermédiaire des mairies, des communautés d’agglomérations et de communes qui nous ont signalé leurs besoins en s’appuyant sur la plateforme départementale de commandes. Ces masques en tissu certifiés et offerts par le Département, ont permis de protéger les Valdoisiens dans cette étape de déconfinement.

En sus, dès août 2020, le Département a doté gratuitement chacun des 63 000 collégiens de deux masques en tissu. Le port étant obligatoire pour tous les élèves du secondaire dès la rentrée 2020 ; sans compter le fait que les établissements ont également été dotés de masques chirurgicaux pour le personnel départemental, de surblouses et de thermomètres.

Nous aurions mis trop peu sur la table ?

Depuis le début de la crise sanitaire, le Département du Val d’Oise a mobilisé tous ses moyens pour équiper ses agents et pour subvenir aux besoins du personnel de santé et acteurs du territoire. Rien qu’en mai 2020, c’étaient déjà plus de 6,5 millions d’euros qui avaient été investis par le Département pour protéger les personnels cités plus haut grâce à des équipements de protection individuelle : masques, blouses, sur-blouses, gel hydroalcoolique, charlottes médicales, gants…

Pour 2021, nous prévoyons un nouveau surcoût lié à la crise sanitaire de 28,5 M€. Si on ajoute cette somme aux 25 M€ déjà déboursés l’année dernière pour contrer la pandémie, la note devrait s’élever à près de 53,5 M€ en deux ans. Cela sera toujours trop peu pour l’opposition !

Nous aurions oublié la culture et le tourisme !

Face à l’impact fort et brutal des mesures sanitaires sur la fréquentation des lieux culturels dès le premier confinement, le Département s’est mobilisé pour soutenir rapidement les acteurs artistiques et culturels.

Dès avril 2020, le Conseil départemental a soutenu ses partenaires culturels par le versement anticipé d’acomptes pour près d’un million d’euros (841 000 €) sur les subventions 2020 au bénéfice de plusieurs établissements culturels et compagnies de spectacle (Fondation Royaumont, l'Etablissement Public de Coopération Culturel du château de La Roche-Guyon, l'Association pour le Développement et l’Aide aux Musiques Electroacoustiques gestionnaire de l’Espace Michel Berger de Sannois, le Festival Théâtral du Val d'Oise, ACTA, OPOSITO et le Théâtre Paul Eluard de Bezons) qui étaient impactés par des pertes de recettes liée à l’interruption brutale de leur activité.

Ce soutien s'est aussi matérialisé par le maintien des subventions aux festivals d'envergure départementale malgré l'annulation de certaines éditions comme celle du Festival d'Auvers-sur-Oise ou le report de nombreuses représentations.

Dans le prolongement de ces mesures d’urgence, nous avons mis en place un véritable plan de soutien (1 175 400 €) à destination des partenaires du Département notamment culturels (le Château d’Auvers-sur-Oise, l’Etablissement Public de Coopération Culturelle de La Roche Guyon, la Fondation Royaumont d’Asnières-sur-Oise, Centre Départemental de Formation et d’Animation Sportives (CDFAS), le Syndicat Mixte d’Etude d’Aménagement de Gestion de l’Ile de loisirs de Cergy). Comme nous l’avions évoqué lors de la séance d’avril, ce plan a été directement opérationnel suite à l’examen détaillé de la situation financière de chaque établissement.

Parallèlement, nous avons décidé de consacrer les produits de la part additionnelle sur la taxe de séjour (environ 450 000 € en 2020) à la promotion du territoire et de ses lieux touristiques à l’instar des Trophées de l’innovation touristique qui ont eu de véritables retombées positives depuis leur lancement.

Soucieux de valoriser ses sites emblématiques, le Département du Val d'Oise a initié une campagne de promotion cet été pour mettre en valeur le Château de La Roche-Guyon, l'Abbaye de Royaumont ou encore le Château d'Auvers-sur-Oise. Intitulée "[#PleinLesMirettes](https://www.uvo.fr/infos-et-actus/hashtags/PleinLesMirettes)", cette opération qui s’est tenue jusqu'à la fin septembre, prend la forme d'affiches diffusées dans des gares franciliennes, le métro parisien ou des centres commerciaux.

Enfin, le Conseil départemental a lancé l'opération " L'été des soignants " qui a permis d'offrir une entrée gratuite aux professionnels valdoisiens de santé et des solidarités (professionnels de santé, hospitaliers ou libéraux, services d'aides et d'accompagnement à domicile, pompiers, personnels de l'enfance et du handicap) sur plusieurs sites afin de les remercier pour leur engagement exceptionnel pendant la crise sanitaire !

Nous, en tout cas, avons envie de poursuivre nos efforts !

Enfin, alors que nos établissements et services sociaux et médico-sociaux (EHPAD, maisons d’enfants à caractère social, foyers d’accueil médicalisé, services d’aide à domicile…) sont particulièrement sollicités depuis le début de la crise sanitaire, l’opposition de gauche a voté contre l’enveloppe supplémentaire de 3 millions d’euros que nous avons proposée pour leur budget 2021. Nous regrettons totalement cette position au détriment de ces acteurs qui œuvrent pourtant au service des plus fragiles.

1. Entre 2007 et 2010, la gauche a creusé la dette de 62 % !

On comprend mieux pourquoi les élus du groupe minoritaire répètent à chaque débat d’orientation budgétaire et lors du vote du budget que la poursuite du désendettement que nous menons depuis 2011 n’est pas une priorité selon eux.

C’est vrai que réduire progressivement la dette et optimiser les dépenses de fonctionnement du Conseil départemental afin d’investir massivement et durablement pour les Valdoisiens n’est pas utile… toujours selon eux !

Malgré le constat implacable d’une dette héritée de plus d’un milliard d’euros en 2011 (+ 62 % entre 2008 et 2010), ils parviennent à critiquer notre niveau d’investissement inédit en 2021 (193,6 M€, soit + 13% par rapport à 2020) qu’ils jugent insuffisant. C’est vrai qu’investir plus de 1,3 milliard depuis 2011 tout en réduisant la dette de 10 % n’est pas une prouesse pour eux !

Il est à noter par ailleurs, que sous le quinquennat de François Hollande, le Département du Val d’Oise s’est vu retirer 70 millions de dotation (entre 2014 et 2017)… C’est vrai que cela est plus simple de faire des reproches sur notre gestion financière dans un contexte financier très difficile quand on est dans l’opposition, surtout quand cette conjoncture financière est aggravée par ses propres amis politiques !

Cette logique irresponsable se vérifie d’autant plus lorsque l’on voit le bilan de 19 ans de gouvernance de Jean-Pierre Muller à Magny-en-Vexin : + de 874 000 euros de factures impayées plus les pénalités de retard qui font gonfler la noté à 1 million d’euros !

A méditer si malheureusement la gauche reprenait la gouvernance du Conseil départemental…

1. L’écologie oui, l’écologie punitive encore mieux !

Pour rappel en 2010, le Val d’Oise était classé 95ème et bon dernier des Départements ayant une véritable volonté écologique selon le magazine « La Vie ». Triste bilan lorsque l’on se souvient de la promesse en 2008 de Didier Arnal de faire du Val d’Oise un « Eco-département », les belles paroles ne suffisent pas…

Contrairement à la gauche, nous ne croyons pas en une écologie dogmatique et punitive qui pénaliserait les plus modestes au nom de grands principes déconnectés du territoire.

Divisé à l’approche des élections municipales de 2020, le groupe de gauche a soutenu plus que timidement notre action en faveur du projet EuropaCity pourtant plébiscité par les habitants (81 % selon un sondage) et défendu par le Maire divers gauche de Gonesse. Certaines voix discordantes pointent un projet d’un autre temps, le réduisant symboliquement à un centre commercial afin d’occulter délibérément les nombreux services, les engagements et innovations environnementales qu’il proposait ainsi que les nombreux emplois pour nos habitants de l’Est de notre département… ces derniers apprécieront de ne pas voix au chapitre.

A l’instar des défenseurs de l’ex ZAD du Triangle de Gonesse qui s’insurgent sur consommation de 80 hectares de terres agricoles, nos élus d’opposition semblent vite oublier la Charte agricole et forestière du Grand Roissy, soutenue par le Département du Val d’Oise, qui prévoit la sanctuarisation de plus de 16 000 hectares de terres agricoles et forestières sur 30 ans sur le territoire de l’agglomération de Roissy Pays de France.

Nous nous souviendrons encore longtemps de la tirade larmoyante et incantatoire de Djida Techtach lors de l’examen de la motion contre l’occupation illégale des terrains appartenant à l’EPFIF sur le Triangle de Gonesse (séance du 12 février 2021) afin de justifier une position électoraliste en votant contre : *« Vos larmes pour l’Est du Département, sont des larmes de crocodile… ».* Prétexte nécessaire pour ne pas se fâcher les zadistes (tout en se contredisant d’emblée : *« Nous sommes pour l’ordre républicain et défavorables aux occupations sauvages »)* et se dissocier de notre démarche collective soutenue pourtant par l’agglomération de Roissy-Picardie et le maire de Gonesse notamment.

Intéressant lorsque l’on connait les dissensions internes à leur groupe sur le dossier EuropaCity, notamment entre les élus du canton de Villiers-le-Bel qui le soutenaient jusqu’à son abandon *(« Il faut savoir quand un combat est perdu et qu’il est perdu pour les bonnes raisons »*) et Nessrine Menahouara qui avait besoin de verdir son discours avant les élections municipales à Bezons.

Nous regrettons par ailleurs l’abstention de l’opposition de gauche sur un vote aussi important que celui sur la stratégie départementale en faveur de la biodiversité et le lancement d’une initiative inédite en faveur de la protection des pollinisateurs sauvages. Une position incompréhensible certainement guidée par des postures idéologiques qui nous sont inconnues.

1. Les transports des Valdoisiens, pas notre priorité !

L’amélioration des déplacements, notamment en transports en commun, est une préoccupation légitime pour les Valdoisiens, nous le savons. Renforcer l’offre de transports du quotidien et développer les formes de mobilité douce sont essentiels pour préserver l’environnement.

Ce résonnement semble pourtant parfois échapper au groupe de gauche comme lorsqu’il s’est abstenu sur la motion que nous avons présentée afin de soutenir la démarche d’IDFM pour demander à l’Etat un plan massif de soutien aux transports en commun fortement menacé par des pertes de recettes, à l’instar de celui en faveur du secteur aérien et automobile.

Grâce à eux, le Val d’Oise restera le seul Département francilien à ne pas avoir adopté cette motion à l’unanimité… Position d’autant plus incompréhensible que des collectivités à majorité de gauche comme la CACP ont présenté et adopté largement des motions analogues.

Les élus du groupe d’opposition, les Argenteuillais en tête, n’ont pas hésité longtemps à s’engouffrer dans la polémique politicienne au sujet de la suppression d’une voie sur l’A15 pour la réserver au covoiturage en pleine crise sanitaire. Sur un axe déjà fortement congestionné, cette disposition ne devrait pas faciliter les déplacements de nos concitoyens qui n’ont pas d’autres alternatives bien au contraire et même augmenter les embouteillages, la pollution et les nuisances pour les habitants des villes environnantes.

En fin idéologues à l’approche d’échéances électorales, ces derniers nous accusent d’immobilisme sur le sujet du covoiturage et des transports publics et de défendre le « lobby de la voiture », où se cachaient-ils lorsqu’il s’agissait de s’unir pour défendre les transports publics ou la seule gare de la ligne 17 en Val d’Oise ?

1. La fraude, toujours la fraude !

Nous le savons, la fraude aux prestations sociales est un véritable fléau qui pénalise en priorité les plus fragiles. Fort de ce constat nous avons mis en place des dispositifs innovants afin avoir une connaissance plus fine du parcours de vie des bénéficiaires du RSA afin de mieux les accompagner mais aussi de renforcer notre contrôle sur le versement juste de cette prestation.

Tels des « Robins des bois », les membres du groupe minoritaire crient au scandale en considérant qu’il s’agit d’une provocation et une véritable chasse aux pauvres.

Or, ce type d’opérations donne certes des résultats concrets avec plus de 1 000 bénéficiaires suspendus après rappel mais en parallèle, nous nous attachons à renforcer l’accès aux droits aux personnes qui pourraient légitimement en bénéficier. Donnant donnant.

Naturellement, si les élus de la minorité, absents pendant près de deux ans, daignaient participer à la Commission en charge des affaires sociales et de la solidarité ils en auraient été informés en temps voulu.

1. Les propos inadmissibles de Nicolas Bougeard !

Dans un reportage réalisé par Vonews sur les obligations de la SRU en matière de logements sociaux ([▶️ Loi SRU : quatre villes sanctionnées pour leur manque de logements sociaux | VOnews/vià95 (telif.tv)](https://95.telif.tv/2021/03/22/%E2%96%B6%EF%B8%8F-loi-sru-quatre-villes-carencees-pour-leur-manque-de-logements-sociaux/) ), Nicolas Bougeard, Conseiller départemental d’opposition et chef officieux de son groupe suite à la disgrâce de Jean-Pierre Muller, a ouvertement qualifié les quatre mairies carencées (Auvers-sur-Oise, Montmorency, Enghien-les-Bains et Le Plessis-Bouchard) de racistes, le tout en stigmatisant au passage les bénéficiaires des logements sociaux :

*« Mais là tout de suite ils vous disent : Ah non, on ne va pas mettre que des pauvres dans notre ville ! Et puis très franchement, si en plus ces pauvres ne sont pas blancs cela va encore plus les gêner. »*

Sur un sujet aussi complexe que l’application des obligations en matière de logements sociaux qui pèsent sur nos communes, il est bien dommage de tomber si bas dans la caricature électoraliste !

Des propos inadmissibles que nous condamnons fermement et qui s’inscrivent dans la droite lignée de ceux de la candidate aux élections régionales, Audrey Pulvar. Exigeant des excuses publiques, les 26 maires insultés ont déposé plainte pour injure publique à l’encontre de Nicolas Bougeard.

Nous attendons toujours des excuses de sa part et du Sénateur Rachid Temal, coordinateur de la campagne de la candidate soutenue par le PS, étonnement silencieux…

Nous nous tenons bien évidemment à leur disposition pour des cours de mediatraining !

1. Youri Mazou-Sacko, champion de l’absentéisme !

Nous avons pour ambition de faire du Val d’Oise une terre de champions dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Néanmoins, nous ne savions pas qu’un champion siégeait parmi les élus de l’opposition en la personne de Youri Mazou-Sacko, Conseiller départemental du canton de Sarcelles. En effet, ce dernier se distingue par son incroyable constance dans l’absence…

A son palmarès également ces obscures histoires de subordination de témoin impliquant directement l’ancien Maire de Sarcelles, Dominique Strauss-Kahn ([Affaire DSK: l'adjoint au maire de Sarcelles s'explique - L'Express](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/affaire-dsk-l-adjoint-au-maire-de-sarcelles-s-explique_1026310.html)).

Conseiller départemental le mieux réélu en 2015 (72,87 %), Monsieur Mazou-Sacko, également Adjoint au Maire de Sarcelles, brillait déjà par son absence en sous le précédent mandat ([Des élus s'interrogent sur l'absence de Youri Mazou - Le Parisien](https://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/des-elus-s-interrogent-sur-l-absence-de-youri-mazou-30-05-2013-2848683.php)). Il justifiait alors sa chaise vide par une longue maladie, certes, mais alors pourquoi se représenter dans ce cas-là ? Les habitants de Sarcelles ne méritent-ils par un élu qui daigne à minima les représenter au Conseil départemental ?

Sur les 6 années du dernier mandat, Youri Mazou-Sacko et son binôme Deborah Sebbag auront manqué près de la moitié des séances publiques du Conseil départemental (dont 46 pour Monsieur Mazou-Sacko). La dernière participation de Monsieur Mazou-Sacko à une séance départementale remonte à avril 2020.



*Photo rare de Monsieur Mazou-Sacko en compagnie de ses collègues conseillers départementaux – novembre 2019*